

Conseil Municipal

Le conseil municipal de **COLLANGES** s'est réuni en séance ordinaire

le **07 JUILLET 2017** à **20H**

Sous la présidence de **Bernard BOURNIER**

Date de convocation : **03/07/2017**

Nombre de conseillers convoqués : 11

Présents :

BONNET Lucette, BOURNIER Bernard, DEZENDRE Coralie, LAURAIN Alexandre,
MICHON Adrien, MONNET Nicole, PINTE Emmanuel, SIMONET Evelyne, TERRASSE Bernard,
ZANIN Nathalie

Absente représentée (procuration) :

LABROSSE Françoise par SIMONET Evelyne

Ordre du jour

1. **Installation du Conseil Municipal**
2. **Elections du Maire et des Adjoints**
3. **Désignation des délégués des commissions**
4. **Désignation des délégués des EPCI**
5. **Questions diverses**

Le conseil municipal du jour formant la majorité des élus présents :

le QORUM est atteint

1. **Installation du Conseil Municipal**

M. BOURNIER Bernard préside la séance et rappelle les textes du CGCT concernant le déroulement des élections du Maire et des adjoints.

Il procède à l'appel nominal des membres du conseil, on dénombre :

10 conseillers présents sur 11

Quorum atteint.

Mme MONNET Nicole est désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

2. Elections du Maire et des Adjoints

Le conseil municipal désigne deux assesseurs pour composer le bureau de vote sous la présidence de M. BOURNIER.

Sont désignés :

M. LAURAIN Alexandre

M. PINTE Emmanuel

Il est mis à disposition des bulletins blancs, des enveloppes et une urne afin de procéder aux votes à bulletin secret.

2.1 Election du Maire

Le président de séance invite le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire en référence aux articles du CGCT.

Il lance un appel à candidature pour la fonction de Maire.

Une seule candidature est enregistrée, celle de

Mme ZANIN Nathalie

Tous les conseillers et membre détenteur d'un mandat prennent part au vote pour l'élection du Maire.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultats du premier tour de scrutin

Votants	11
Blancs	0
Nuls	0

Suffrages exprimés 11

Majorité absolue 6

Nathalie ZANIN qui a obtenu plus de la majorité absolue des suffrages, à l'issue du 1^{er} tour de scrutin est proclamée MAIRE

Elle est immédiatement installée par le président de séance.

2.1 Elections des adjoints

Sous la présidence de Mme ZANIN Nathalie élue Maire, le conseil municipal est invité à procéder à l'élection des adjoints.

Mme Le Maire, Nathalie ZANIN propose au conseil municipal d'élire 2 adjoints.

Proposition acceptée à la majorité par le conseil municipal.

Election du 1^{er} adjoint

Mme Le Maire, Nathalie ZANIN invite le conseil municipal à procéder à l'élection du 1^{er} adjoint sous la même procédure de l'élection du Maire.

Elle lance un appel à candidature pour la fonction de 1^{er} adjoint

Une seule candidature est enregistrée, celle de

M. PINTE Emmanuel

Tous les conseillers et membre détenteur d'un mandat prennent part au vote pour l'élection du 1^{er} adjoint.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultats du premier tour de scrutin

Votants	11
Blancs	0
Nuls	0
PINTE Emmanuel	10
BONNET Lucette	1

Suffrages exprimés 11

Majorité absolue 6

Mme Nathalie ZANIN proclame **M.PINTE Emmanuel** élu, à plus de la majorité absolue au 1^{er} tour, **1^{er} adjoint**.

Election du 2^{ème} adjoint

Mme Le Maire, Nathalie ZANIN invite le conseil municipal à procéder à l'élection du 2^{ème} adjoint.

Elle lance un appel à candidature pour la fonction de 2^{ème} adjoint

Une seule candidature est enregistrée, celle de

Mme MONNET Nicole

Tous les conseillers et membre détenteur d'un mandat prennent part au vote pour l'élection du 2^{ème} adjoint.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultats du premier tour de scrutin

Votants 11

Blancs 1

Nuls 0

BOURNIER Bernard 1

BONNET Lucette 1

MONNET Nicole 8

Suffrages exprimés 10

Mme Nathalie ZANIN proclame **Mme MONNET Nicole** élue, à plus de la majorité absolue au 1^{er} tour, **2ème adjointe**.

3. Désignation des délégués des commissions

COMMISSIONS	ZANIN Nathalie		MAIRE DE COLLANGES				
APPELS D'OFFRES	présidente						
<i>titulaires</i>		BOURNIE R Bernard	PINTE Emmanuel	TERRASSE Bernard			
<i>suppléants</i>		LABROSSE Françoise	LAURAIN Alexandre	MICHON Adrien			
TRAVAUX	présidente	BONNET Lucette	BOURNIER Bernard	LABROSSE Françoise	MICHON Adrien	PINTE Emmanuel	TERRASSE Bernard
<i>membres</i>							
FINANCES	présidente	BOURNIE R Bernard	DEZENDRE Coralie	LABROSSE Françoise	LAURAIN Alexandre	MONNET Nicole	PINTE Emmanuel
<i>membres</i>							
ECOLES	présidente						
<i>titulaire</i>		MONNET Nicole					
<i>suppléante</i>		BONNET Lucette					
CEREMONIES- CULTURE-LOISIRS- NATURE	présidente	BONNET Lucette	BOURNIER Bernard	DEZENDRE Coralie	MONNET Nicole	PINTE Emmanuel	SIMONET Evelyne
<i>membres</i>							
COMMUNICATION	présidente						
<i>titulaires</i>		MICHON Adrien	PINTE Emmanuel				
<i>suppléantes</i>		DEZENDRE Coralie	LABROSSE Françoise				
IMPÔTS	présidente						

<i>titulaires</i>							
<i>suppléants</i>							

COMMISSIONS	ZANIN Nathalie	MAIRE DE COLLANGES					
SIEG	présidente						
<i>titulaire</i>		PINTE Emmanuel					
<i>suppléant</i>		BOURNIE R Bernard					
SICTOM	présidente						
<i>titulaire</i>		BOURNIE R Bernard					
<i>suppléant</i>		LAURAIN Alexandre					
SIVOM	présidente	LAURAIN Alexandre	MICHON Adrien				
<i>membres</i>							
EPF SMAAF (foncier)	présidente						
<i>titulaire</i>		MICHON Adrien					
<i>suppléante</i>		DEZENDRE Coralie					
DEFENSE ARMEE	présidente	SIMONET Evelyne					
<i>membre</i>							

AICRI <i>membre</i>	présidente	MESTRE Hélène	PINTE Emmanuel	
-------------------------------	------------	-------------------------	--------------------------	--

4. Désignation des délégués des EPCI

AGGLO PAYS D'ISSOIRE

ZANIN Nathalie (maire)

PINTE Emmanuel (1^{er} adjoint)

5. Questions diverses

- M. BOURNIER Bernard informe que le plan CANICULE a été déclenché par la préfecture. C'est cette dernière qui donne la fin de ce plan.

Une liste à la mairie a été établie.

M. BOURNIER Bernard et Mme SIMONET Evelyne se sont déplacés au domicile des personnes pouvant être concernés par ce plan.

4 personnes se sont inscrites. Un accusé de réception leur a été remis ou reste à remettre.

Toute personne inscrite a la possibilité de se radier, à tout moment.

- M. BOURNIER informe que M. DUPRAT Alain (employé communal) prend ses congés du 13 juillet au 7 août 2017

et précise que le conseil municipal devra pallier l'absence et veiller à l'entretien des rues.

Question :

Mme DEZENDRE Coralie : - y a-t-il une fiche de poste ?

M. BOURNIER Bernard : - il n'y a pas de descriptif de poste.

Tous les lundis, je donne à M. DUPRAT Alain, la liste des travaux à réaliser pour la semaine, un classeur est à disposition où ces derniers sont répertoriés.

Station d'épuration

Prévoir la maintenance : relevé des comptes des pompes, niveau des bassins-alternance, veiller à l'engorgement du dessableur (appel à une entreprise), une pompe est à changer

Jusqu'à ce jour la maintenance est réalisée 1 fois par semaine, le vendredi.

Ne pas omettre d'inscrire les données sur le tableau de bord.

Faute de notice, M.BOURNIER Bernard s'engage à écrire une notice explicative et propose de la valider avec une mise en application avec les personnes concernées par la maintenance.

Il propose un poste de référent pour la station d'épuration.

Mme ZANIN Nathalie lui demande s'il veut être référent : M.BOURNIER Bernard accepte.

Messieurs PINTE Emmanuel et MICHON Adrien se portent volontaires pour le second.

- M. BOURNIER Bernard informe qu'il est essentiel de prévoir le budget assainissement, pour toute la maintenance.

- M.BOURNIER Bernard porte à la connaissance du conseil municipal que Mme MESTRE Hélène, secrétaire de mairie, sera également en congé du 31 juillet au 19 août 2017.

En ce qui concerne le fonctionnement de l'arrivée du courrier, l'ancien conseil avait pris l'habitude de le relever chaque jour et d'apposer la date d'arrivée.

- M. PINTE Emmanuel souhaite mettre en place un site internet le plus rapidement, d'ici la fin de la semaine prochaine, le projet sera bien avancé.

- Mme SIMONET propose de montrer les photos du Jardin du Souvenir (avant - après)
M. BOURNIER Bernard et Mme SIMONET Evelyne donnent quelques explications et précisent qu'il reste encore quelques points à finaliser : engazonner (à la période propice), prévoir un couvercle sur les cailloux afin de faciliter la tonde.

Remerciements de l'ensemble des conseillers pour la mise en place du Jardin du Souvenir et du travail réalisé.

M. BOURNIER et Mme SIMONET précisent que la validation, par la préfecture, du règlement du Jardin du Souvenir est en attente.

Pour information, le coût du Jardin du Souvenir s'élève à 163 euros.

Remerciements de la main d'œuvre humaine et matérielle de la part de M.BOURNIER Bernard et de Mme SIMONET Evelyne.

La séance est levée à 21H30